



## AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUILLÉ

Je soussigné, M. Philippe PATEY, Maire de la commune de Vouillé, déclare avoir été informé de la demande d'autorisation n° DA 8526M022887-A0017 en date du 11/06/2026 déposée par la SAS TRANSPORTS MARTIN pour le passage d'un convoi exceptionnel sur la commune pour le transport de marchandises de 3<sup>ème</sup> catégorie au départ de Dompierre-sur-Yon (85) en destination de Limoges (87).

J'émet un avis favorable pour le passage de ce convoi par la RN 149 puis la RD 92 et la RD 62.

Vouillé, le 24 juin 2026

Le Maire



Philippe PATEY